



LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



BAIE DE SOMME 3 VALLÉES



Atelier thématique n°1 – 22.06.2022

Déroulement de l'atelier n°1

« Logements, mobilités, équipements et services »

I. Introduction pédagogique (9h30-9h45)

II. Séance de travail du matin (9h45-13h)

1. Brise-glace

2. Tables-rondes n°1 et n°2

Déjeuner (13h-14h)

III. Séance de travail de l'après-midi (14h-16h)

1. Table-ronde n°3

2. Restitution



Introduction pédagogique

(9h30-9h45)

Le nouveau SCoT issu de l'ordonnance du 17 juin 2020

- La possibilité pour l'établissement porteur de SCoT **d'associer d'autres organismes** à l'élaboration du SCoT (associations d'usagers ou de défense de l'environnement...)
- le **recentrage du SCoT sur le projet politique stratégique** : le PADD est remplacé par le PAS qui co-existe avec le DOO, les éléments constituant le rapport de présentation étant placés en annexe
- le regroupement des champs thématiques du DOO du SCOT autour de 3 grands thèmes (au lieu de 9)
- la possibilité pour le SCoT de **valoir plan climat-air-énergie territorial** (PCAET)
- la possibilité de contenir un **programme d'actions** pour préparer la mise en œuvre du schéma

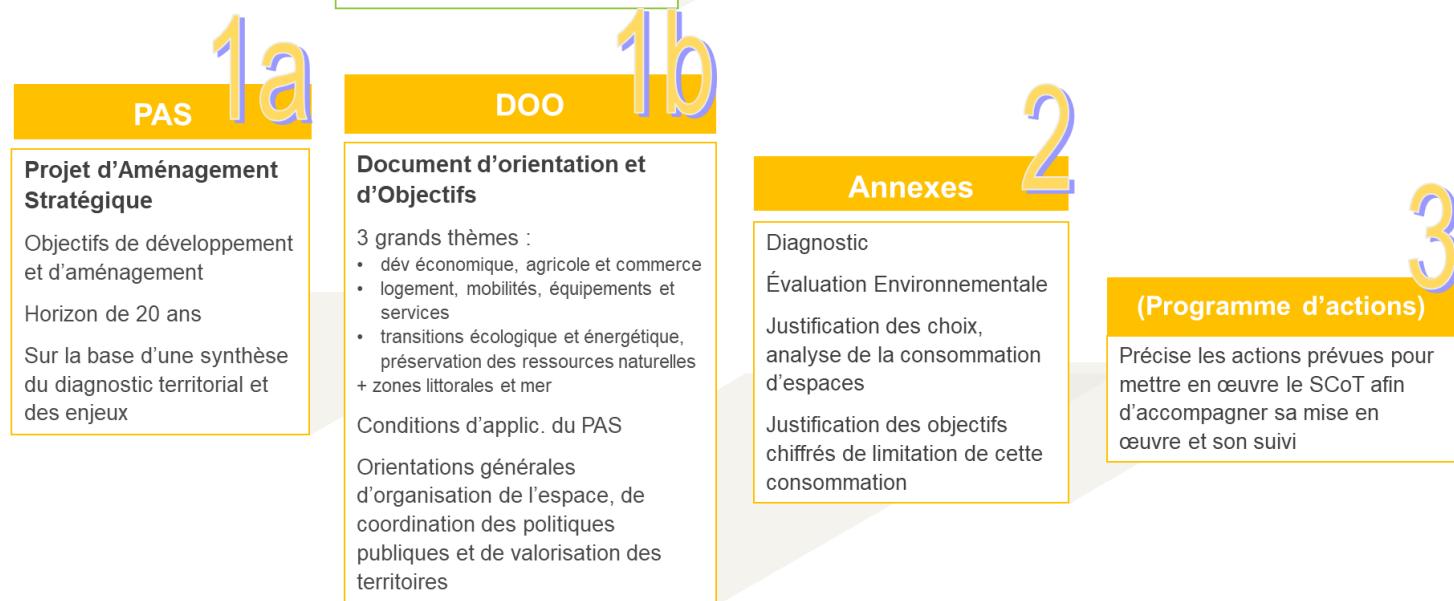
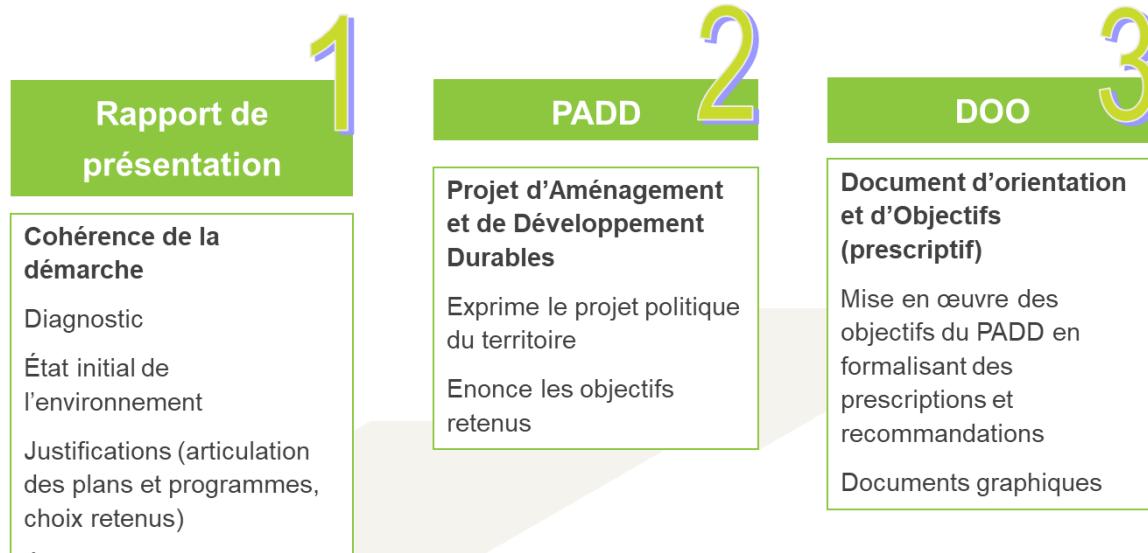
Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1er avril 2021.

*Elles ne s'appliquent pas aux procédures d'élaboration en cours à cette date. Toutefois, l'EPCI qui a prescrit l'élaboration avant cette date **peut décider d'en faire application** à condition qu'il n'ait pas encore arrêté le SCoT. Il doit pour cela prendre une délibération*

Le contenu du SCoT avant / après l'ordonnance du 17 juin 2020

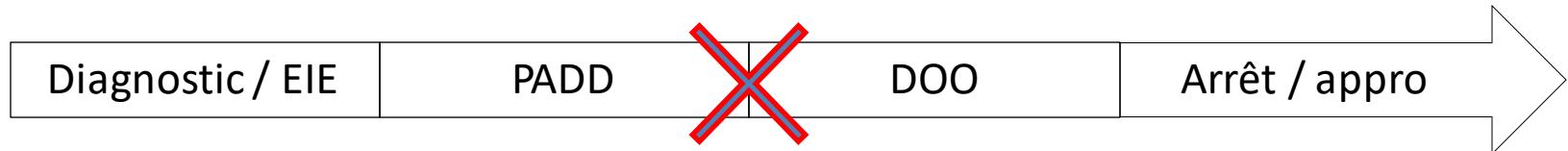
Aujourd'hui

Demain

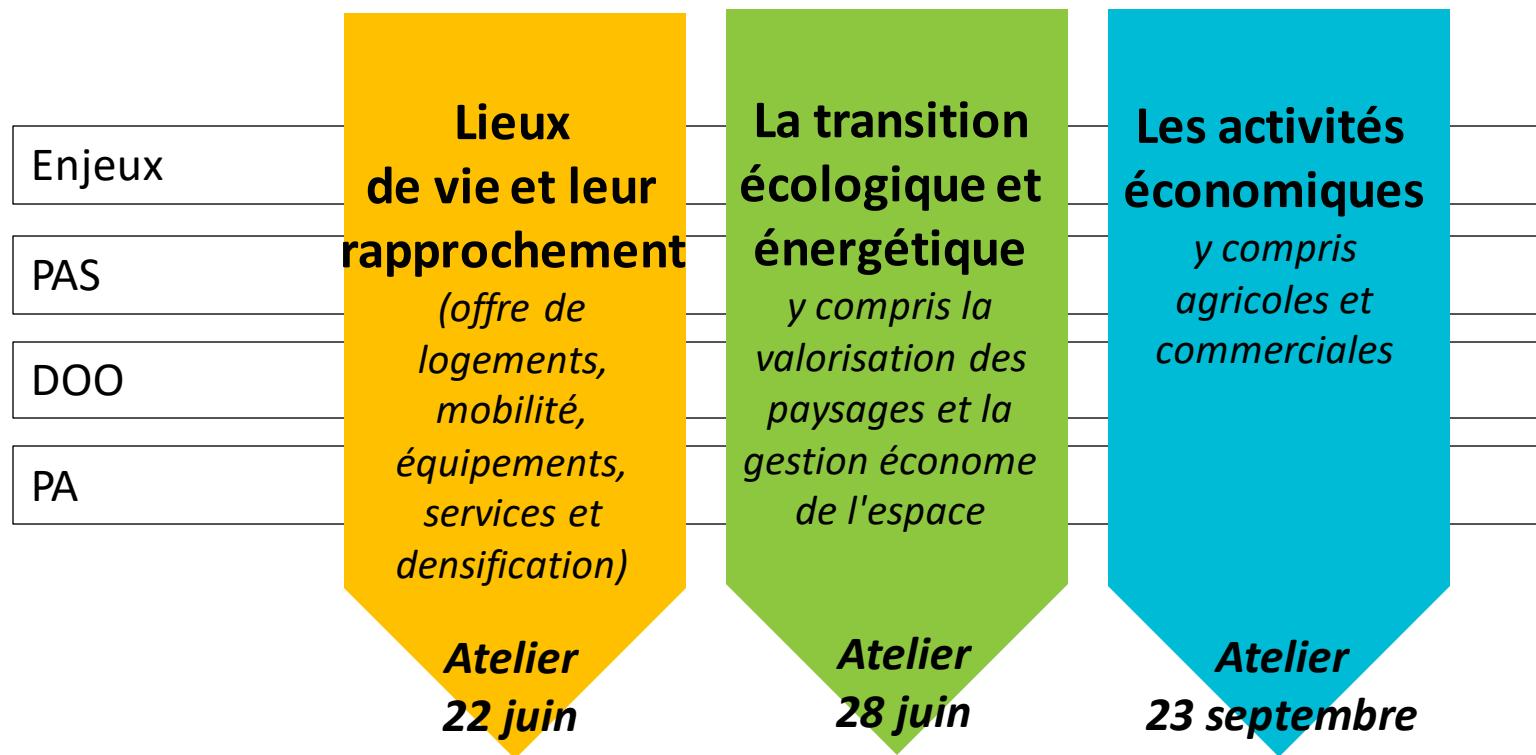


Approche méthodologique croisée

Méthodologie initiale :



Méthodologie proposée :



Les piliers du projet de territoire



1 PROTÉGER ET CONFORTER LES VALEURS FONDATRICES DE BAIE DE SOMME 3 VALLÉES



2 RETROUVER DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE À CHAQUE POINT DU TERRITOIRE



3 4 CONDITIONS POUR LA RÉUSSITE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT



*Contenu détaillé dans le livret
« piliers du projet de territoire »*

Plan détaillé de l'axe 1 du PAS

A/ POUR UNE ORGANISATION TERRITORIALE REEQUILIBREE ET COMPLEMENTAIRE



LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LE LITTORAL ET L'AVANT PAYS



UN MODÈLE URBAIN PLUS QUALITATIF ET VERTUEUX



UNE POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DU RÉÉQUILIBRAGE DU TERRITOIRE ET DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE TOUS



UNE INTERACTION FORTE ENTRE MOBILITÉS ET RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL

Focus sur le code de l'urbanisme

Le **projet d'aménagement stratégique** [Art. L141-3]

Le **document d'orientation et d'objectifs** [Art. L141-4 à L141-14]

- *Sous-section 1 : Activités économiques, agricoles, commerciales et logistiques*
- *Sous-section 2 : Offre de logements, de mobilité, d'équipements, de services et densification*
 - *Sous-section 3 : Transition écologique et énergétique, valorisation des paysages, objectifs chiffrés de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers*
 - *Sous-section 5 : Zones littorales et maritimes*
- Le **programme d'actions** [Art. L141-19]



*Contenu détaillé dans le livret
« code de l'urbanisme »*

Organisation des tables-rondes

Format cabaret

3 tables-rondes pour 4 thématiques :



- *LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LE LITTORAL ET L'AVANT PAYS*
- *UN MODÈLE URBAIN PLUS QUALITATIF ET VERTUEUX*
- *UNE POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DU RÉÉQUILIBRAGE DU TERRITOIRE ET DE LA SATISFACTION DES BESOINS DE TOUS*
 - *UNE INTERACTION FORTE ENTRE MOBILITÉS ET RÉÉQUILIBRAGE TERRITORIAL*



Un **groupe référent** (1 élu et 1 technicien) par table-ronde

Organisation des tables-rondes

Contenu de chaque table-ronde

Premier travail sur le PAS à partir de l'ancien PADD (fiches A0) :

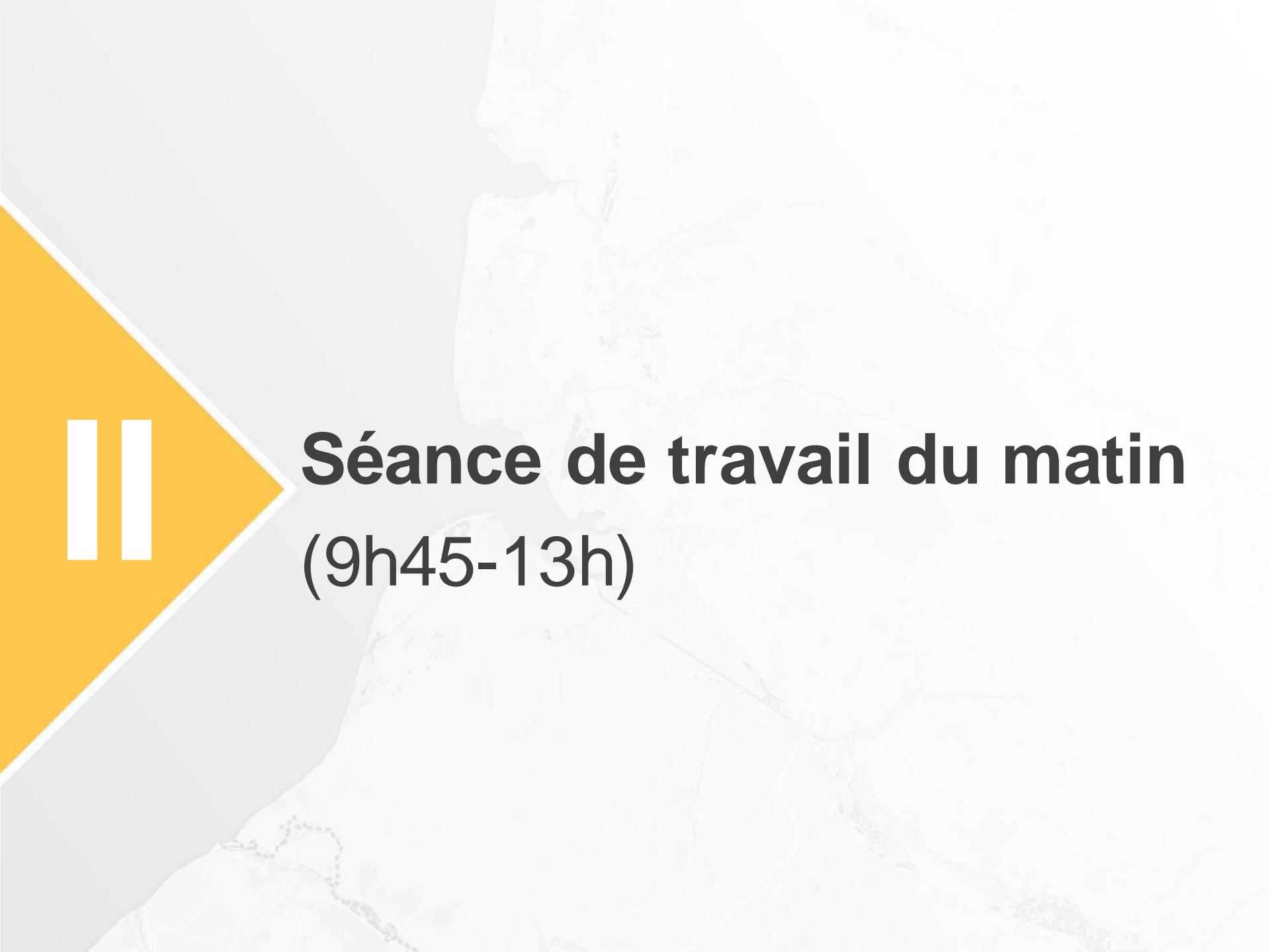
Identification des évolutions à partir des enjeux identifiés

Second travail sur le DOO / PA (tableaux A0):

Proposition d'orientations ou d'actions à partir des objectifs PAS retenus

Outils de travail

- Livrets sur le contenu du code de l'urbanisme
 - Livrets sur les piliers de territoire
- Fiche récapitulative sur les principaux enjeux du diagnostic
 - 3 cartes thématiques



||

Séance de travail du matin

(9h45-13h)

Brise-glace

[Insérer exemple de photos]

Tables rondes



Numéro 1

10h

-

11h45

PAUSE

11h45

-

12h



Numéro 2

12h

-

13h



Séance de travail de l'après-midi (14h-16h)



Tables rondes



Numéro 3

14h

-

15h



Restitution

15h

-

16h